

Nombre de membres
en exercice : 45
présents : 38
votants : 43

Résultats des votes :

POUR : 43
CONTRE : 00
ABSTENTION :

Le : Vingt-neuf novembre deux mille douze à 18h15
Le Conseil Communautaire
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de
ses séances sous la présidence de :

Monsieur Jean BURDEYRON

Date de convocation : 15 novembre 2012

Date de publication : 30 novembre 2012

Présents : Tous les membres en exercice, sauf :

Absents excusés : Anne-Marie GRAND – Henri GUIDOT remplacé par Hélène GUYON – Jérôme GAULIER donne pouvoir à Hélène GUYON – Nathalie PONS remplacée par Daniel TOURNIER – Bernard JAILLET remplacé par Raymond VELON – Christophe RODIA donne pouvoir à J-François PLANCHAMP – Mauricette ROBLES remplacée par Michel GOUGEON – Régis LACROIX remplacé par Michèle BERTHOLINO – Philippe CATHENOD – Jean ROSSI donne pouvoir à Jean BURDEYRON – Alain RIGAUD donne pouvoir à Pierre JANVIER – J-Robert BONDIER donne pouvoir à Jacques ZANINETTA

Absent : René MERMET MARECHAL remplacé par Grégoire LONG

Secrétaire de séance : Guy MOREL

Vu la compétence « Environnement & Patrimoine » de la Communauté de Communes Jura Sud,

Tarifs SPANC

Vu la création d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC),

Modifie et remplace la délibération prise en date du 07 juillet 2011.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré
APPROUVE** les tarifs suivants :

- redevance « diagnostic » : 100 € TTC par visite
- redevance « diagnostic immobilier » : 100 € TTC par visite
- redevance « contrôle périodique de bon fonctionnement » : 60 € TTC par visite
- redevance « contrôle conception » : 100 € TTC par visite
- redevance « contrôle réalisation » : 75 € TTC par visite
- redevance « certificat d'urbanisme » : gratuit

AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré le 29 novembre 2012

Pour extrait certifié conforme
Signé électroniquement par
Le Président,
Jean BURDEYRON